



# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## L'expansion de la Ligue Midget AAA est confirmée et le choix des villes, arrêté

(Montréal, 7 décembre 2004) – La Ligue de développement du hockey midget AAA et Hockey Québec annoncent conjointement la venue de quatre nouvelles équipes au sein de la Ligue midget AAA, faisant passer de 12 à 16 le nombre de ses franchises et ce, dès l'an prochain.

Cette expansion s'inscrit dans le plan d'action du développement du joueur, élaboré au cours de la dernière année par Hockey Québec, avec l'appui de ses partenaires. Un groupe de travail, sous la gouverne de la Commission de l'excellence de Hockey Québec, avait initialement proposé un redécoupage des territoires de la province en vue de favoriser l'élargissement des cadres du circuit d'excellence de la division midget.

Hockey Québec annonce par la même occasion le raffermissement de l'encadrement des hockeyeurs de premier niveau de son réseau amateur et la création de nouveaux liens entre les équipes Midget AAA et ses régions administratives.

### Les quatre équipes

Les quatre nouvelles équipes de catégorie midget AAA qui verront le jour lors de la saison 2005-2006 représenteront l'est du Québec (régions Bas Saint-Laurent et Gaspésie/Les Îles jumelées), le Lac Saint-Louis (qui en compte déjà une) et la région Laurentides-Lanaudière (2 équipes). La formation actuelle de Laval-Laurentides-Lanaudière se concentrera plutôt à Laval et dans Bourassa, entraînant ainsi l'autonomie du bassin montréalais.

Le comité ad hoc a reçu dix candidatures et autant de lieux de résidence de ces quatre nouvelles franchises et, après analyse, a retenu les municipalités suivantes : Rivière-du-Loup (école secondaire privée Notre-Dame) pour l'est du Québec, Châteauguay pour le Lac Saint-Louis ainsi que Crabtree/Joliette et Rosemère pour desservir les hockeyeurs de la région Laurentides-Lanaudière.

« Nous avons été agréablement surpris de constater le grand intérêt des communautés envers notre circuit, a mentionné Guy Darveau, président de la Ligue midget AAA. Les soumissions examinées dénotaient beaucoup de professionnalisme de la part des candidats. Il faut y voir, je pense, une corrélation entre cet intérêt et le dynamisme que la ligue a su générer au fil des 29 dernières années. »

Les recommandations du comité ad hoc surviennent après une vaste ronde de consultation menée à la grandeur du Québec : dirigeants de Hockey Québec, de la Ligue midget AAA, présidents régionaux et les organisations des équipes midget AAA actuelles ont eu voie au chapitre.

### Structure intégrée

Dans la foulée de cette expansion, chacune des 16 équipes Midget AAA s'appuiera sur une structure élargie et intégrée pour l'approvisionner en hockeyeurs, plutôt que sur une structure cylindrique comme c'est le cas actuellement. Ainsi, chaque formation tissera un réseau avec une ou deux équipes midget espoir de sa région de même qu'avec deux, trois ou quatre équipes bantam et pee-wee de premier niveau, suivant la taille des bassins régionaux.

Cette filiation favorisera la création de liens plus étroits entre toutes les parties concernées (un comité de développement devrait voir le jour autour de chaque structure intégrée) afin de planifier adéquatement le cheminement des hockeyeurs de chaque bassin. Ces derniers seront ainsi incités à s'améliorer afin d'espérer graduer un jour avec le club Midget AAA auquel ils seront affiliés.

« Il en résultera une amélioration de l'encadrement offert aux joueurs de notre réseau de hockey amateur, observe Sylvain B. Lalonde, le directeur-général de Hockey Québec. Avoir des objectifs communs stimulera chacune des parties interpellées dans le développement des joueurs et les liens entre les régions et les franchises du circuit Midget AAA seront renforcés. »

Le directeur-général de Hockey Québec note par ailleurs que l'expansion de la Ligue Midget AAA favorisera un autre des objectifs principaux de la fédération qui est de permettre à une majorité de hockeyeurs d'évoluer le plus près possible de leur domicile, en réduisant la distance qu'ils ont à parcourir pour les besoins de la compétition.

Bien que le plan de la structure intégrée soit entériné par les parties impliquées, il n'en reste pas moins que d'importantes actions devaient être engagées pour favoriser la cohésion entre la ligue Midget AAA et les forces régionales vouées au développement du joueur.

Le comité d'implantation (de qui relevait le comité Expansion ainsi que deux autres comités ad hoc toujours actifs : le comité du secteur régie et le comité du secteur technique) doit effectivement veiller à relever les défis suivants :

- L'adaptation des programmes de développement du joueur pour créer un continuum de progression entre le pee-wee premier niveau et le midget AAA. La création d'un comité régional de développement du joueur regroupant tous les bénévoles interpellés dans la transposition de ces programmes dans la réalité devra suivre.
- L'augmentation des programmes de concentration hockey et du ratio entraînements/match.
- L'accélération de l'implantation du nouveau cadre de référence auprès des équipes membres du programme de développement de Hockey Québec – celui-ci a été introduit au début de la saison 2003-2004.
- L'amélioration des compétences des entraîneurs dans la foulée de l'augmentation du nombre d'entre eux qui pourront dorénavant accéder au premier niveau de compétition.